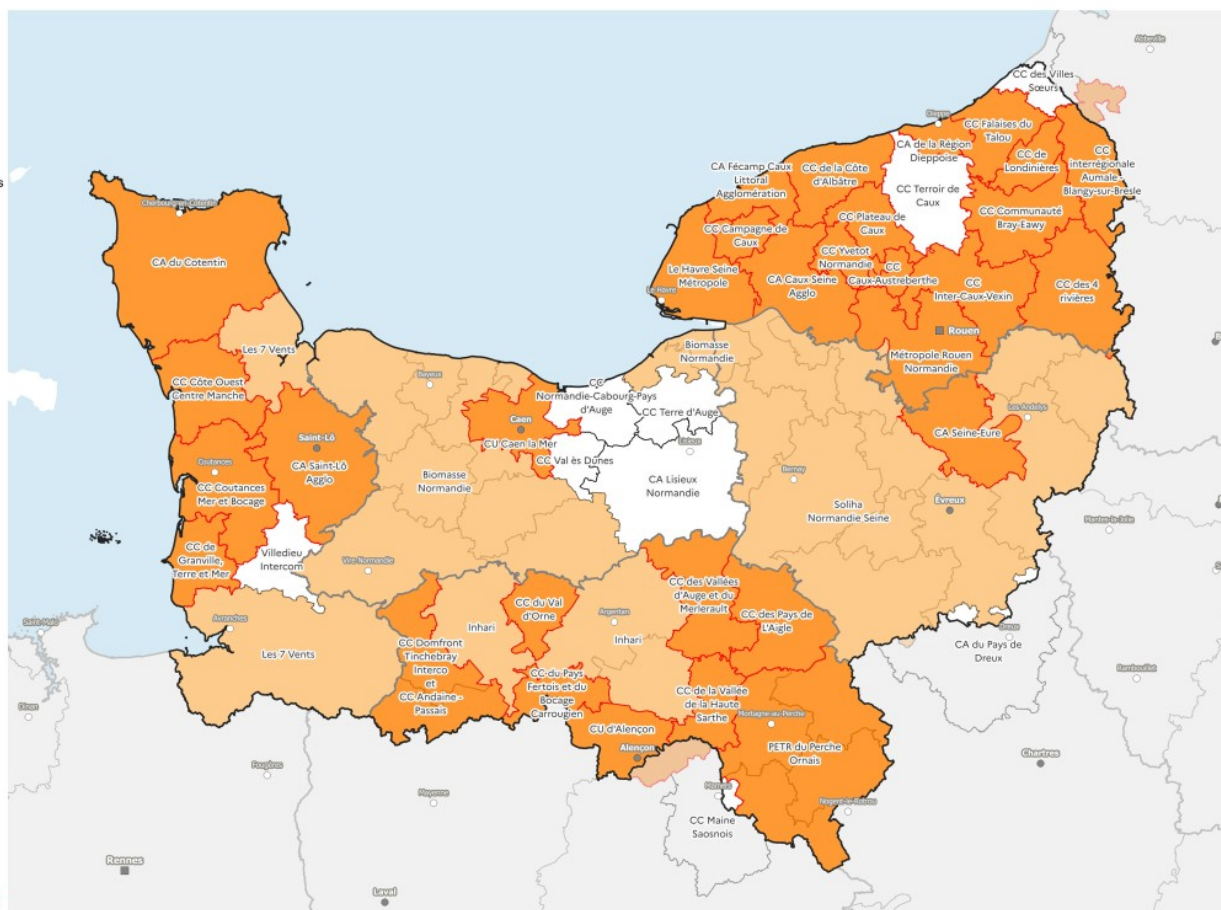




Mise en œuvre

L'ingénierie technique est déployée dans le cadre des **pactes territoriaux** portés par les EPCI, comme l'illustre la carte produite par la DREAL Normandie. Le pacte territorial est signé pour une durée de 3 à 5 ans renouvelable et se décline autour de trois volets d'interventions (2 obligatoires et un facultatif) :

1. Un volet d'action dynamique territoriale : mobilisation des ménages, des publics prioritaires et des professionnels ;
2. Un volet information-conseil-orientation : fourniture d'une information de 1er niveau et de conseils personnalisés aux ménages pour la rénovation de leur logement ;
3. Un volet accompagnement, facultatif : accompagnement des ménages pour la réalisation de leurs travaux.

Deux niveaux d'ingénierie sont déployés dans le cadre du service public de la rénovation de l'habitat :

- **L'information, conseil et l'orientation des propriétaires** dans le cadre des Espaces Conseil France Renov' (ECFR). L'espace conseil France Renov' est un réseau d'information, de conseil et d'accompagnement des particuliers ayant des projets de rénovation, qu'ils soient propriétaires, locataires ou syndicats des copropriétaires. Les informations et les conseils délivrés sont neutres et gratuits.

<https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>

- L'accompagnement dans la réalisation des travaux par un **prestataire agréé Mon Accompagnateur Renov' (MAR)** pour réaliser des travaux d'ampleur soutenus financièrement dans le cadre de Ma Prime Renov'. Mon Accompagnateur Renov' est un interlocuteur de confiance pour une rénovation d'ampleur. Ce professionnel agréé par l'État évalue avec le propriétaire ses besoins, l'aide à mobiliser les aides pour financer les travaux et s'assure de leur qualité et de leur concordance par rapport à l'audit énergétique. **Certaines structures historiques dans l'accompagnement des ménages peuvent accompagner le ménage sur toute la chaîne du conseil à la réalisation des travaux.**

Pour trouver un MAR en région :

<https://france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/accompagnant#/tab>

Retour d'expérience

Plusieurs EPCI normands ont mis en place des **Maisons de l'Habitat** sur leur territoire. Ces structures regroupent à la fois l'Espace Conseil France Renov' mais également des permanences de structures pouvant accompagner les habitants sur les questions liées au logement au sens large : conseils architecturaux, ateliers éco-gestes, informations juridiques,...

A titre d'exemple, Flers Agglo et Saint Lô Agglo ont toutes les deux inauguré en 2025 leur Maison de l'habitat.



Plus d'informations

Auprès de chaque DDT-m – service habitat de votre département

France Renov' Normandie

Région Normandie – Rénovation de logements vacants